

Communauté de Communes Entre Saône et Grosne

Modification n° 3 du PLU de Sennecey-le-Grand

Bilan de la concertation

Une réunion publique a été organisée le lundi 25 février à 20h salle Bauffremont à Sennecey-le Grand, pour présenter à la population la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sennecey-le-Grand.

La réunion publique a été annoncée sur le site internet de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne dès le 14 février 2019 ainsi que sur le site internet du Journal de Saône-et-Loire (JSL) le 19 février 2019 (voir ci-joint) et sur le site internet de la Commune de Sennecey-le-Grand. Un affichage a également été effectué à la mairie de Sennecey-le-Grand et à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne.

Une trentaine de personnes, dont des élus de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne ainsi qu'une journaliste du JSL étaient présentes.

M. le Président de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne a introduit la réunion puis Laure BRANLY du cabinet BRANLY a présenté le projet de modification n°3 du PLU de Sennecey-le-Grand. M. le Président a ensuite donné la parole aux personnes présentes, lesquelles ont posé quelques questions sur le projet d'Echo Parc, sur le projet de panneaux photovoltaïques, sur les entreprises susceptibles de s'implanter et sur les projets de circuit-courts, mais aucune question sur la procédure de modification n°3 du PLU de Sennecey-le-Grand.

Deux articles du JSL ont été rédigés et publiés sur le site internet du JSL le 27 février 2019 et ont été diffusés sur le site internet de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne (voir ci-joints).

D'autre part, deux registres ont été mis à la disposition de la population : à la mairie de Sennecey-le-Grand et au siège de Communauté de Communes Entre Saône et Grosne. Aucune remarque n'a été inscrite sur ces registres.

Le Président

M. Jean Claude BECOUSSE

